

Des services essentiels pour l'emploi des femmes du Québec en péril !

Une absence incompréhensible

Le 26 mars 2015, bien que le budget Leitaou stipulait que le Plan d'action de la Politique gouvernementale Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait était reconduit pour une autre année, on a constaté que l'enveloppe de 1,2M\$ octroyée depuis huit ans aux seize organismes spécialisés en développement de la main-d'oeuvre féminine dans onze régions du Québec n'était pas au rendez-vous.

Depuis 2006, l'approche particulière auprès des femmes de ces organismes d'aide à l'emploi était reconnue, d'abord dans un rapport qui reconnaissait l'originalité et la nécessité de leurs interventions et ensuite dans un financement lié aux deux plans d'action de la Politique gouvernementale d'égalité (2007-2011 et 2011-2015).

Cette coupure de 1,2M\$ à 500 000\$ seulement met en péril une foule d'activités menés par les organismes auprès des femmes démunies et éloignées du marché du travail : services essentiels et adaptés sont abolis, les postes avec une expertise précieuse sont coupés, des concertations pour l'emploi sont menacées.

Lors de pourparlers relativement à cette coupure, le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS) a mis en place l'an dernier un comité de travail dont le mandat était de recommander le rattachement administratif de la reconnaissance de leur approche. Le 26 février dernier, ce comité a reconnu leur double rattachement auprès du Secrétariat à la condition féminine et d'Emploi-Québec, mais en n'y associant aucun financement.

Une évaluation positive

En 2014, une évaluation de l'approche d'intervention a été produite par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale qui témoignait que :

- 76 % des participantes ayant finalisé un parcours d'employabilité dans ces organismes ont réglé des difficultés ou des problèmes qui freinaient leur recherche d'un emploi ou leur maintien en emploi.
- 64 % des répondantes étaient encore : soit en emploi (49%, dont 73% sont à temps plein, soit aux études (15%) plus de deux ans après la fin de leur participation.
- 48 % des sondées ont vu leur revenu mensuel augmenter.
- 81 % des répondantes ont le sentiment d'avoir repris du pouvoir sur leur vie et se sentent plus autonomes.

Une expertise unique au Québec !

La particularité des services offerts aux femmes par ces organismes se traduit en termes de durée, de mode d'intervention et de suivi, adaptée en fonction des besoins identifiés et du cheminement nécessaire à chaque participante. Les organismes ont su développer au cours des années des outils et des pratiques novatrices à cet égard.

Leurs actions se déploient en quatre champs d'intervention :

1. Un soutien social destiné aux femmes soit un accompagnement soutenu vers l'autonomie, par exemple:

- du soutien psychosocial : suivi et supervision psychosocial personnalisé, référence aux ressources spécialisées.
- du soutien financier de toutes sortes : service de garde, transport, vêtements pour entrevue.
- des ateliers : sur le budget, la violence conjugale, l'autodéfense, l'estime de soi, les droits au travail et l'équité salariale, la conciliation famille-travail-études.

2. L'implication et la sensibilisation de la collectivité à tous les paliers par la concertation ou la représentation, par exemple :

- La coordination de la Table de concertation lavalloise pour l'emploi des femmes dans les métiers traditionnellement masculins.
- La représentation nationale au Comité consultatif Femmes en développement de la main-d'œuvre de la Commission des partenaires du marché du travail.

3. L'adaptation des pratiques, la recherche, le développement et l'innovation orientée vers la main-d'œuvre féminine, par exemple :

- La conception d'un modèle de bonnes pratiques d'intégration des femmes dans le secteur très demandé de la construction.

4. L'intégration et le développement de cette approche dans l'organisation et les services par des activités associées à la vie corporative et associative, par exemple :

- La formation pour le personnel : approche en employabilité auprès des femmes de 45 ans et plus, analyse différenciée selon les sexes, etc.;
- Des outils et des pratiques pour une gestion participative dans la prise de décisions.

Pour en savoir plus :

Le répertoire des organismes Les organismes spécialisés en développement de la main-d'oeuvre féminine : un incontournable pour l'autonomie économique des femmes au Québec!

http://www.ciaft.qc.ca/docs/Reconnaissance_Rpertoire_des_groupes_Femmes_et_emploi_VERSION_POUR_WEB.pdf

L'évaluation produite par la Direction de l'évaluation du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, intitulée : « Les effets et retombées de l'approche systémique et spécifique des organismes spécialisés en développement de la main-d'oeuvre féminine », juin 2014 (disponible au CIAFT).